

MA/bt

Berne, le 7 avril 1978

QUATRIEME "CONFERENCE DES
COMMUNAUTES DE LANGUE FRANCAISE"
A QUEBEC - FRANCOPHONIE

1. Cette conférence s'inscrit dans un mouvement dont les origines ont été hautement politiques: le "Vive le Québec libre!" du Général de Gaulle en 1967. Le Président Pompidou poursuivit, quoique de manière plus discrète, les efforts gaulliens.

Dès 1970, Roland Béguelin fut porté secrétaire d'un comité permanent chargé d'organiser une "conférence des minorités ethniques". La première eut lieu à Genève en avril 1971. Elle fut suivie de deux autres, à Liège en octobre 1973 et à Aoste en octobre 1975. La quatrième a changé de nom: elle est devenue "conférence des communautés de langue française".

2. Il y a de nombreuses autres manifestations de la francophonie. Elles ne proviennent pas toutes d'initiatives françaises, loin de là. Par exemple, l'Agence de Coopération culturelle et technique a été créée en 1970, à Niamey, capitale du Niger, sur l'initiative de gouvernements africains d'expression française et du Canada, contre le gré de la France gaulliste, qui avait tendance à considérer que l'appartenance à la francophonie impliquait une allégeance politique et préférait apparemment maintenir un réseau de relations bilatérales plutôt que de se retrouver membre parmi d'autres d'un organe multilatéral. Le Président du Niger, Diori Hamani, avait déclaré en 1967: "S'il le faut, nous ferons la francophonie sans la France...".

Aujourd'hui, les objectifs de l'Agence sont définis par son secrétaire général, un Africain du nom de Dankoulodo Dan Dicko, de la manière suivante: "L'Agence...ne vise pas à satisfaire les regrets nostalgiques de ceux - s'il en était - qui rêveraient encore de reconstituer une communauté organique ou un empire. Elle ne vise pas non plus à favoriser le développement d'une langue ou d'une culture au détriment d'une autre. Elle poursuit le développement entre ses membres - qui sont des Etats et des Gouvernements utilisant la langue française à des titres divers - d'une coopération multilatérale pour le développement dans les domaines ressortissant à l'éducation, à la culture, aux sciences et aux techniques." Les programmes "ont été regroupés autour de trois axes:

- la Promotion des Cultures et des Langues Nationales;
- l'Education et la Coopération scientifique et technique,
- le Développement économique et social."

En lui-même, le désir des pays africains d'expression française de ne pas rester en tête-à-tête avec la France mérite de retenir notre attention. Cependant, il nous semble que l'Agence a encore un caractère politique trop prononcé et met l'accent plus que cela ne nous convient sur le rôle de la langue dans les relations internationales. C'est pourquoi nous ne sommes pas enclins à proposer que la Suisse y adhère. De toute manière, les moyens de l'Agence sont très limités et elle ne pourrait que de manière négligeable contribuer à renforcer notre coopération avec les pays en développement d'expression française.

3. Dans le domaine des mass media, il existe notamment une Association internationale des journalistes de langue française, fondée en 1953, à laquelle appartiennent un certain nombre de journalistes romands et une Communauté radiophonique des programmes de langue française dont l'activité n'a, à notre connaissance, jamais donné lieu à des objections d'ordre politique. Les échanges de programme sont nombreux également à la

télévision. Ils répondent d'ailleurs à un besoin évident d'ordre matériel (amortissement des frais) autant que culturel.

4. Plus récemment a été fondé un "Conseil international des Radios-télévisions d'expression française" (CIRTEF) à l'égard duquel nous avons manifesté quelques réticences, car il est issu d'une initiative de l'Agence. Nous avons demandé à M. René Schenker, directeur de la Radio-télévision suisse romande, de ne participer au colloque initial qu'à titre d'observateur. Mais M. Schenker a acquis la conviction que le CIRTEF est un organisme purement technique et la SSR est d'ores et déjà considérée comme un de ses membres, avec les organismes similaires du Québec, du Congo, de la Tunisie, du Canada (double participation!) et de la France.

5. Roland Béguelin a été accompagné à Québec par environ 250 Jurassiens, parmi lesquels toutefois ne semblent pas s'être trouvées d'autres personnalités de premier plan. Dans un cas au moins, d'après les informations dont nous disposons, les frais de voyage ont été assumés par les organisateurs.

6. La résolution sur le Jura dont plusieurs journaux suisses se sont faits l'écho (voir article ci-joint) ne fait que répéter les thèses exposées dans chaque numéro du "Jura Libre". Le seul fait nouveau est qu'elles aient été reprises - certainement à l'instigation de Roland Béguelin - par une conférence internationale. Il importe toutefois de souligner que celle-ci avait un caractère purement privé (ce serait le cas même si elle avait reçu un appui moral ou financier de la France ou du Québec) et n'a donc engagé ni le gouvernement français, ni le gouvernement canadien. On ne saurait, en tout cas, faire à celui-ci le moindre reproche.

7. Plus difficiles à juger sont la nature et l'intensité de l'appui que le mouvement et plus particulièrement la conférence de Québec ont reçu du gouvernement français. A l'origine, il ne paraît nullement invraisemblable que le Général de Gaulle lui ait fourni, au-delà de l'inspiration initiale, un appui matériel. On peut imaginer que celui-ci ait été continué par le Président Pompidou. On doute un peu que le Président Giscard d'Estaing, qui aime apaiser les querelles et ne veut même plus entendre parler de régionalisme en France, par souci d'unité nationale, coure encore le risque d'être entraîné dans de vives querelles avec des pays amis. Ce serait, semble-t-il, très peu dans son caractère. Selon notre ambassade à Paris, "s'agissant d'un groupement de "minorités", aucune association française n'apparaît au nombre des sociétés affiliées à ladite conférence et le Quai d'Orsay paraît visiblement vouloir se tenir à l'écart de ce groupement, à telles enseignes qu'aucun représentant du ministère, ni même d'observateur, n'aurait, dit-on, assisté à la réunion de Québec". Rien, en tout cas, n'indique que le gouvernement français actuel ait soutenu matériellement la conférence de Québec ou encouragé le vote d'une résolution sur le Jura. S'il est exact que certains de nos compatriotes ont obtenu le remboursement de leurs frais de voyage, le Québec est assez prospère pour l'avoir assumé lui-même.

8. En définitive, l'événement de Québec est regrettable surtout du point de vue de la politique intérieure suisse, à quelques mois de la votation populaire du 24 septembre prochain sur le nouveau canton du Jura. La résolution de Québec produira sans doute une impression déplorable sur le peuple suisse. Peut-être d'ailleurs est-ce précisément ce que Roland Béguelin voulait... Heureusement, la presse suisse, y compris la presse jurassienne, ne lui a accordé qu'une petite place, de même d'ailleurs que la presse canadienne et la presse française. Le gouvernement français s'en distance. Le gouvernement canadien l'ignore. C'est la sagesse même.

DIRECTION POLITIQUE I

A. Hegner